

# Avis public



Canada  
Province de Québec

## Aux citoyens de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Chenaux

### Adoption du règlement 2020-121

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté (MRC) et ce, en vertu des articles 431 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1), que lors de la séance ordinaire du 18 mars 2019, le règlement numéro 2020-121 a été adopté.

Ce règlement a pour objet l'établissement d'un règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion pour la collecte automatique des déchets.

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la MRC des Chenaux sis au 630 rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Luc-de-Vincennes, ce 19 mars 2019.



**Patrick Baril, secrétaire-trésorier**

